

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MAZERES (ARIÈGE)

Nombre de Conseillers en exercice : 27
Présents : 16
Procurations : 1
Votants : 17

N° 2026 2 2

L'an DEUX MILLE VINGT SIX le QUATRE MARS à 18 H 00, le Conseil municipal, légalement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni salle « André TRIGANO, sous la présidence de son Maire, Louis MARETTE.

Date convocation du Conseil Municipal : jeudi 26 février 2026

Etaient présents :

Mrs BOUSQUET, CAPY, COTTAVE-CLAUDET, DARDIER, ESTRADE, GOURMANDIN, LABEUR, MARETTE, PORTES, TOURAILLES et ZAMBONI.

Mmes BELMAS, DAGNAC, DESAINT, GUILLEMAT et PONS.

A donné pouvoir :

Mme SALOMÉ à Mme PONS

Absents excusés :

Mrs, DEJEAN, DELGENES, FONTA.

Mmes, BRIQUET-BOISSIÈRE, DARBAS, PITORRE, RIGAL, ROOU, SANEGRE et THIOUX.

Secrétaire de séance : Louis DARDIER

**OBJET : État annuel des indemnités d'élus
pour l'année 2025**

Conformément à la Loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019, un état annuel de l'ensemble des indemnités des élus doit être publié annuellement « avant l'examen du budget ».

Cette mesure s'applique aux collectivités locales telles que les communes.

Les collectivités doivent donc établir, chaque année, un état récapitulatif *représentant l'ensemble des indemnités de toute nature, dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat exercé en leur sein d'une part, et au titre de toutes fonctions exercées d'autre part »* :

- En tant qu'élu de la collectivité territoriale ;
- Au sein de tout syndicat mixte ou pôle métropolitain ;
- Au sein de toute société d'économie mixte/société publique locale.

Cet état communicable chaque année, a été présenté à l'ensemble des membres de l'assemblée.

Non soumis à vote, mention de cette communication sera portée au procès-verbal.

ÉTAT ANNUEL DES INDEMNITÉS DES ÉLUS - ANNÉE 2025

ÉLUS DE MAZERES		ORGANISME DE VERSEMENT (Montant Brut Annuel)						FRAIS DE DÉPLACEMENT	AVANTAGE EN NATURE
NOM	PRENOM	MAZÈRES	CCPAP	SMDEA	SBGH	SIAHBVA			
MARETTE	Louis	27129	10 347	4369	2465	5561			
PONS	Géraldine	10852							
LABEUR	Michel	6560							
DESAINT	Jeanne	4933							
BOUSQUET	Jean-Louis	3206							
COTTAVE- CLAUDET	Robert	3206							
SALOMÉ	Elise	3206							
PORTES	Pierre	3206							
DAGNAC	Eliane	3206							
CAPY	Gilles	2565							
BELMAS	Emilie								
BRIQUET	Gaëlle								
DARBAS	Marika								
DARDIER	Louis								
DEJEAN	Gaston								
DELGENES	Jean-Philippe								
ESTRADE	Christian								
FONTA	Marcel								
GOURMANDIN	François								
GUILLEMAT	Aurélie								
PITORRE	Muriel								
RIGAL	Laëtitia								
ROOU	Anne								
SANEGRE	Audrey								
THIOUX	Clotilde								
TOURAILLES	Christian								
ZAMBONI	Daniel								

Sur proposition de son rapporteur,

Le conseil municipal prend acte de la communication de l'état annuel des indemnités d'élus pour l'année 2025.

**FAIT ET DELIBERE les JOURS MOIS ET AN QUE SUSDIT
Pour copie conforme - au registre sont les signatures
MAZERES, le 10 mars 2026**

Le Maire,
Louis MARETTE



Le secrétaire de Séance,
Louis DARDIER